

Histoire interdite de l'alphabet français

La méconnaissance des français concernant l'histoire de leur langue s'intègre dans la gigantesque manipulation qui nous fait gober l'orthographe la plus bête du monde.

Le fait que notre alphabet actuel soit un aboutissement provisoire d'une somme de retouches successives pose naturellement la question de son devenir, ceci dans le contexte d'une révolution informatique qui est loin d'avoir dit son dernier mot.

Notre orthographe actuelle s'avère être un salmigondis dans lequel des intellectuels ont mis leurs suffisances au service du ségrégationnisme, tandis que leur incurie provoquait l'asphyxie de l'école française et la mort lente de la langue française.

Dans ces conditions, il est évident que cette norme d'écriture ne sera pas éternelle.

La question qui se pose n'est donc pas la question stupide parce que superficielle: « FAUT-IL réformer l'orthographe? », mais la question qui lui est préalable: « COMMENT réformer l'orthographe? »

Une bonne partie des informations qui suivent sont révélées par un certain Bernard Bouillon, « chargé de mission aux Nouvelles Technologies Educatives pour l'université d'Artois de 2002 à 2008 », dans un article intitulé « Histoire de l'orthographe »

<http://bbouillon.free.fr/univ/hl/Fichiers/Cours/orthog.htm>

On s'applique ici à donner un récapitulatif, un aperçu d'ensemble de l'histoire d'une écriture qui a commencé il y a 3000 ans.

A - Au commencement était l'alphabet grec

Une dizaine de siècles avant notre ère, la création de l'alphabet grec apportait à l'humanité une découverte décisive pour la suite de son histoire: le principe d'une écriture phonétique: une lettre par son, un son par lettre.

L'alphabet grec compte 24 lettres, le fait que le oméga soit relégué en dernière place indique sans doute une différenciation tardive entre les deux sons-voyelles o/ô, comme « pomme » / « paume »

B - De l'alphabet grec à l'alphabet latin

Nos lettres a, d, f, g, i, k, l, m, n, o, p, s, t, x représentent des sons qui existaient dans la langue grecque, les graphismes de l'alphabet latin sont assez différents de ceux du grec, au moins pour l'écriture en lettres minuscules.

Notre appellation de ces lettres est différente de celle des lettres grecques: « a » à la place de « alpha », « dé » à la place de « delta », etc.

Pour ce qu'était réellement la prononciation, il vaut mieux être modeste, compte tenu des différences qui devaient exister d'une région à l'autre. Pour s'en persuader il suffit de considérer la différence que nous avons entre le r normal et le r roulé.

Un cas curieux, c'est celui de la lettre « phi », qui a donné l'écriture ph que nous connaissons par exemple dans « photo » et dans « pharmacie ».

Son écriture sous la forme minuscule cursive est fort ressemblante avec l'écriture minuscule cursive de notre f, mais la transposition par l'écriture ph entend se justifier par le fait que le son grec qu'elle représente est une « labiale aspirée ».

Cela veut-il dire que ce son était obtenu en aspirant de l'air entre les lèvres? Ce n'est pas sûr. En tout cas, l'écriture mammi-fère (porte-mamelle), qui a transité par le latin, utilise le f, alors que l'écriture doryphore (porte-lance) venue directement du grec, se cherche une supériorité dans le fait que le son « f » y est rendu par « ph ».

Un autre cas curieux, c'est l'origine du « i grec »

Les latins ne connaissaient pas le son « u », alors que celui-ci était courant dans la langue grecque, où il était rendu par la lettre « upsilon ». En majuscule le upsilon s'écrit comme notre Y majuscule, alors qu'en minuscule, il s'écrit comme notre u minuscule, mais sans la barre.

Au premier siècle avant notre ère, le prestige de la culture grecque a amené les latins à importer beaucoup de mots de la langue grecque. Le son « u » était alors chaque fois remplacé par le son « i ». On a alors désigné par « i grec » la lettre qui était prononcée « i » et qui résultait d'une transposition à partir du upsilon des grecs. Pour l'écriture majuscule, les latins ont repris tel quel le graphisme utilisé par les grecs, et pour la forme minuscule, ils sont repartis de ce graphisme en le modifiant, ce qui a donné notre y minuscule.

Cette adoption du « y » prononcé « i » était une première entorse à la règle phonétique: « une lettre par son, un son par lettre », puisque les latins avaient désormais deux lettres pour le son « i ».

Pourquoi notre alphabet se termine par "y, z"

Toujours au siècle de Jules César et de Cicéron, et pour les mots importés du grec, les latins adoptaient en outre le son « z » et la lettre qui lui correspond.

Ils ont ajouté à la fin de leur alphabet les deux nouvelles lettres apparues à cette époque. Voilà pourquoi notre alphabet se termine par y et z.

C - De l'alphabet latin à l'alphabet français actuel

Pour ce qui nous intéresse:

a) « Le Robert, en 1964, est le premier à déclarer que le **w est la 23ème lettre française** »

b) **Les créations des lettres j et u** ont été proposées historiquement entre l'ordonnance de Villers-

Cotterets (1539) par laquelle François Ier imposait l'usage du français dans les actes officiels, et la publication du manifeste « Défense et illustration de la langue française », par Joachim du Bellay, en 1549

Avant la création de ces lettres, « JUIN », par exemple, s'écrivait « IVIN ». Dans l'ordre alphabétique, le j a été placé à la suite du i et le u juste avant le v.

Au moyen âge, pour indiquer que le « v » indiquait un son u, on l'a remplacé quelquefois par le digramme hv. Ensuite, quand on a disposé de la lettre « u », on a oublié d'enlever le h. D'où les écritures « huile », « huit », « huitre », « huissier », qui cachent les liens étymologiques avec respectivement : 1°) oleum, oil, öl 2°) octo 3°) ostrea, ostreum, ostréiculture 4°) ostium (en latin: « ouverture, porte »)

c) Dans la pratique, l'intégration de ces lettres dans l'écriture s'est faite progressivement, en un siècle environ.

A ce sujet, les manuels scolaires donnent une fausse idée de l'orthographe pratiquée par nos grands classiques: Corneille, Racine, Molière, et la suite, parce que celle-ci a été actualisée au dix-neuvième siècle, alors que celle des auteurs des siècles antérieurs: Villon au moyen âge, Montaigne et Rabelais au 16ème siècle, était présentée dans sa conformation d'origine.

d) Un autre point à noter: à cette époque, l'orthographe avait une bonne raison de s'imposer moins impérativement qu'aujourd'hui, parce que la langue existait bien davantage sous sa forme orale que sous sa forme écrite.

Avec l'importance prise actuellement par le document écrit, que ce soit sur le papier ou sur un écran, **la nécessité de se conformer rigoureusement à une même norme d'écriture est beaucoup plus impérative que jadis.**

Voilà qui justifie pleinement la méfiance et le rejet du grand public pour des projets irresponsables du genre Ortograf.NET ou pour un aventurisme pédagogique tel que celui qui est par exemple à l'origine de la trop célèbre méthode globale dans sa forme caricaturale.

e) la **cédille du ç** avait déjà été prise à l'espagnol en 1529, donc une quinzaine d'années avant l'adoption de principe des lettres j et u,

f) **L'accent grave** a été introduit dans notre alphabet vers 1530, donc à la même époque. Son graphisme est identique à « l'esprit rude » de l'écriture du grec.

Cet "esprit rude" indiquait un son qui a disparu par la suite et qui est désigné par « aspiration ». Dans la transposition du grec au français, l'esprit rude nous vaut des h en débuts de mots, comme dans « hématome », « haltère », « homonyme »).

Ces « h » n'apparaissant pas du tout dans la prononciation apportent une nouvelle entorse à la règle phonétique.

Quant à l'emploi actuel de l'accent grave, il est complètement incohérent.

A côté du « à accent » et du « ù, accent » infligés par le soi-disant « patrimoine », des réformateurs à la

petite semaine placent aujourd'hui l'accent grave sur le e où il peut alors indiquer **deux sons nettement différents**: d'une part, le son « et » dont les écritures les plus courantes sont: et, est, ais, ait, aient, d'autre part le son ê, comme dans « même », « fête ».

Cette confusion des sons et/ê se retrouve d'ailleurs dans la codification officielle de la prononciation normale du français qui est donnée actuellement au moyen de l'API, alphabet phonétique international.

Par exemple cette codification officielle fait croire à tort que la prononciation de « bien après les faits » est identique à celle de « bien après les fêtes »

Ainsi donc, l'inventaire officiel des sons constitutifs normaux de la langue française n'a même pas été fait correctement, et il ne faut pas chercher ailleurs que dans une gestion complètement godiche de la langue française la cause de son déclin actuel.

g) L'accent aigu, tout comme l'apostrophe, est une reproduction de « l'esprit doux » de l'écriture du grec, où il servait à indiquer une absence d'aspiration en début de mot.

L'accent aigu a été introduit dans l'alphabet français en 1530, donc à la même époque que l'accent grave. Son utilisation réservée au son « é » est relativement récente et souffre encore bien des exceptions

D – Première conclusion de cette histoire de notre alphabet: on constate un abandon progressif puis un rejet délibéré de l'idée d'écriture phonétique

Le principe de l'écriture phonétique - une lettre par son, un son par lettre - autrement dit la découverte décisive apportée par les grecs une dizaine de siècles avant notre ère, a bien été repris par les latins quelques siècles plus tard.

Une première entorse a été due comme on l'a vu à l'adoption du i grec.

D'autres entorses ont suivi à cause de l'évolution de la prononciation: les fins de mots ont souvent disparu de la prononciation alors qu'elles continuaient d'être écrites. *Verba volant, scripta manent.*

En revanche, le principe de l'écriture phonétique n'a été pas repris pour la langue française du moyen âge pour une bonne raison: la place de cette langue y était marginale dans les écrits, et en plus les variations régionales de vocabulaire et de prononciation ne permettaient guère de codification.

Ensuite, à partir du seizième siècle, quand la langue française a pris un caractère officiel **la règle phonétique a été bafouée délibérément pour les besoins de la vanité des clercs.**

Pire encore, depuis le dix-neuvième siècle tout particulièrement, les défenseurs de l'orthographe arrivent à faire croire aux français que le fait d'écrire ce qui ne se prononce pas leur confère une supériorité culturelle.

Ce culte de l'orthographe s'appuie naturellement sur une **ridiculisaiton des alternatives possibles**. La quasi-totalité des français croient encore qu'une écriture phonétique appauvrirait la langue.

Ce préjugé se trouve être entretenu par de bien curieux pseudo-réformateurs.

E – Deuxième conclusion: les pseudo-réformateurs du genre **Ortograf.NET** sont également très actifs pour inciter à **rejeter l'idée d'écriture phonétique**

Leur action ajoute ainsi ses effets à ceux qui sont dûs à l'ignorance de l'histoire de notre langue.

Toutes les orthographes alternatives conçues par les gens du sérail excluent toute actualisation de l'alphabet. Les auteurs des projets en question ne peuvent pourtant pas ignorer le fait que notre alphabet a évolué au cours de l'histoire. Cette ignorance est infligée à la très grande majorité des français mais naturellement, elle ne concerne pas les spécialistes de la langue française.

Parmi ces orthographes alternatives, la plus connue actuellement c'est l'OrAl proposée par le mouvement Ortograf.NET de Mario Périard au Québec, et claironnée par le Professeur Singe sur le forum Education de France2.

Fin 2011, il semble que Ortograf.NET soit moribond, en dépit des nombreux appuis dont il a bénéficié de la part des hommes de l'ombre de Wikipédia et de divers meneurs du forum Education de France2. C'est l'aboutissement d'une « bataille des orthographes alternatives » déclenchée par Ortograf-FR fin 2008, mais cachée aux lecteurs de Wikipédia.

Mais le microcosme qui soutenait le projet désormais moribond du Professeur Singe a déjà trouvé une alternative pour remplacer le leurre Ortograf-NET. Il disserte maintenant sur une dizaine d'orthographes simplifiées voisines les unes des autres, dont ils savent très bien que pas une seule ne pourra jamais être adoptée, faute d'avoir été fondée sur le principe d'une actualisation préalable et judicieuse de notre alphabet.

Les orthographes alternatives faisant l'objet de ces doctes études sont désormais sur Wikipédia. Elles ont pour noms: « comalaurale » devenu « comaloral », ortofasil, intergalaktik, écriture Moderne, alfonik, ortonaktiv, le frâsil, le néoquébécois, et enfin la poligrafî proposée par un certain François Sébastianoff.

Celui-ci mérite une mention particulière parce qu'il s'est avéré être un authentique défenseur de l'orthographe qui s'était **déguisé en réformateur pur et dur pour mieux ridiculiser l'idée de réforme.**

Pour effaroucher le public et être sûr de n'entraîner qu'un nombre de personnes très limité sur la voie de la réforme, il annonçait tout de go vouloir « supprimer » l'orthographe, et la « ranplaser par l'éqritur ».

Il justifiait cette décision souveraine par la citation d'une pensée généreuse d'André Chervel: « la démocratisation de l'enseignement ne passe pas par la réforme de l'orthographe. Elle passe par la suppression de l'orthographe »

Après avoir sabordé en 1986 l'association Ortograf-ADEC qui venait tout juste d'être créée et dont il était vice-président, François Sébastianoff a pu tout à son aise caresser l'idée de réforme comme il l'entendait, c'est à dire en jouant les doux dingues fonctionnant en cercle fermé.

C'est ce qui lui vaut actuellement les honneurs de Wikipédia, qui oublie bien de remarquer que la principale caractéristique de l'association « droi d eqrir » dont il est président, c'est son inexistence au niveau des faits.

Dans l'association "Ortograf-ADEC", François Sébastianoff avait pris soin **d'exclure d'emblée toute perspective d'actualisation de l'alphabet.**

C'est ce choix qui avait immédiatement condamné cette association à l'échec. Il se trouve que c'est une politique identique qui est à l'origine de toute la kyrielle des codes mentionnés ci-dessus.

Les pédagogues dissertant sur les orthographe alternatives en question savent très bien qu'ils se situent dans le sillage de François Sébastianoff. Comme lui, ils nous jouent les doux dingues fonctionnant en cercle fermé.

Comme pour lui, l'essentiel, pour eux, c'est de faire durer le plaisir, une fois de plus

F – Troisième conclusion à tirer de l'histoire de notre alphabet: l'adoption d'un alphabet phonétique complètement incongru: l'API, pour indiquer la prononciation normale du français n'est **pas du tout due au hasard**

Alors que les marchands d'orthographe, y compris les pseudo-réformateurs des orthographe alternatives ci-dessus désignées, s'acharnent à faire oublier l'évolution historique de l'alphabet et à exclure toute éventualité de quelque nouveau changement, il se trouve que, par ailleurs, un alphabet phonétique complètement incongru a pu prendre place dans nos écoles, lycées et collèges, et que **personne n'a élevé la moindre protestation contre cet alphabet, appelé API, alors qu'il s'agit là d'un manifestement d'un outil fait pour ne jamais marcher.**

L'API, officiellement utilisé depuis trente ou quarante ans pour indiquer la prononciation normale des mots français, est **illisible pour le profane** en raison d'un très mauvais choix des lettres servant à rendre les différents sons.

En outre l'inventaire incomplet des sons considérés comme constitutifs normaux de la langue française n'a même pas été fait correctement.

Si l'API n'est pas remis en question par les pseudo-réformateurs, en revanche, il est attaqué par le mouvement Ortograf-FR: c'est la bataille des alphabets, AFF contre API, démarrée à la rentrée 2011.

G – Quatrième conclusion de l'histoire de notre alphabet: **les pseudo-réformateurs, comme d'autre part les éminences grises qui nous imposent l'écriture phonétique sordide de l'API sont les premiers complices** de ceux qui **donnent des leçons aux enseignants** à la manière populiste

Point commun à toutes les orthographe alternatives rencontrées ci-dessus: leurs auteurs sont d'une **très grande mollesse** pour dénoncer les absurdités, les incohérences, les dégâts scolaires et sociaux de l'orthographe en vigueur. Ils font, comme on l'a dit, le choix hautement stratégique d'être des doux dingues fonctionnant en cercle fermé.

En particulier, fin 2010, quand Valérie Pécresse a démarrée une ridicule croisade de l'orthographe que des médias complaisants rapportaient sur un ton triomphal, le Professeur Singe de l'OrAl a soigneusement négligé l'occasion inespérée qui lui était donnée de tirer avantage de la manoeuvre totalement inconsiderée de la ministre.

Au contraire, il cautionnait la croisade dans la mesure où il donnait par lui-même l'illustration d'une irresponsabilité pédagogique justifiant par elle même toutes les formes de contrage possibles..

H - Conclusion générale

En apportant sur l'histoire de l'alphabet un éclairage qui faisait défaut, l'article de Bernard Bouillon conforte les positions du mouvement Ortographe-FR dans la **bataille des alphabets**, après que la **bataille des orthographes alternatives** ait pratiquement anéanti le mouvement Ortographe.NET, un pseudo-concurrent dont la véritable raison d'être était de faire diversion en étant contre-productif.

La bataille des alphabets oppose désormais l'alphabet phonétique français AFF, dont l'existence est **cachée par exemple aux lecteurs de Wikipédia**, à l'API, un outil qui ne pourra jamais être utilisé correctement, mais qui est officiellement en usage.

Les révélations de cette bataille sont accablantes pour le microcosme ayant autorité en matière de gestion de la langue française parce qu'elle montre son incurie dans cette gestion. Elle montre surtout que ce monde au dessus de tout soupçon a toujours eu entre les mains toutes les données permettant de réussir impeccablement l'indispensable réforme, mais qu'il a donné la priorité à la sécurisation d'un juteux marché de marchands de béquilles de l'échec scolaire.

Seules la censure et la désinformation peuvent encore bloquer pour un temps limité le chemin très facile de l'indispensable réforme.

Ortograf-fr, F-25500-MONTLEBON louis.rougnon-glasson@laposte.net tél: +(33)(0)3 81 67 43 64 sites:
1°) <http://www.alfograf.net>
2°) <http://ortograf.blogs.nouvelobs.com/> (n'est plus censuré depuis juin 2011)
3°) <http://alrg.free.fr/ortograf>

doc 176 - 2010 – 12

Voir aussi, par exemple, indépendamment du Polycop Ortographe 2010 du site Alfograf,

a) les articles:

« Bataille des alphabets, AFF et API: la comparaison qui accuse »
« Une orthographe alternative ségrégationniste sans le savoir »
« Bataille des orthographes alternatives »

b) Sur le forum Education de France2, les fils:

« Apprendre le français FLE » 1ère partie. (deux pages)
« Madame pourquoi c'est faux? » pages 27 à 31
« Premier texte écrit au moyen de l'alphabet phonétique français AFF » (3 pages)
« Comparaison des orthographes alternatives 5 pages, surtout le 1ère)
« Réforme d'en haut ou d'en bas », pages 26 à 28.